

PARIS le 14 NOVEMBRE 2025



Monsieur le Ministre des Transports
Philippe TABAROT

Monsieur le Ministre,

Notre section syndicale de la DIR OUEST nous a relaté un fait grave qui s'est produit sur le périphérique de Nantes au niveau de la porte de l'estuaire. Un agent qui rentrait d'intervention avec un fourgon a subi un tir d'arme à feu, les vitres côté passager du véhicule ont volés en éclats, heureusement l'agent n'a pas été blessé. Il y a déjà eu des tirs d'arme à feu sur les caméras du CIGT dans ce secteur, la police s'est déplacée, le chef de district aussi.

Nous vous sollicitons sur ce point précis afin que la sécurité de nos collègues puisse être assurée, et que des mesures à hauteur, puissent être mises pour assurer par anticipation la sécurité de nos collègues.

Enfin nous demandons à ce qu'une enquête de police avec des moyens suffisants puisse être diligentée pour retrouver les auteurs et mettre fin à ces agissements.

Par ailleurs, depuis le début de l'année 2025, il y a eu 108 accidents, 3 agents sont décédés en service, 14 de nos agents ont été blessés ! Ces accidents viennent s'ajouter à la longue liste d'accidents trop nombreux.

Concernant la casse de matériels subie depuis de nombreuses années, les délais pour leur renouvellement via une procédure au niveau de l'UGAP sont toujours trop longs. En effet, il faut environ deux ans, selon les secteurs, pour procéder à des remplacements. De ce fait, certains CEI se trouvent dépourvus de matériels adaptés, ce qui expose plus encore les agents au danger.

Nous espérons que le vecteur législatif concernant la protection fonctionnelle sera vite trouvé, afin que l'État puisse porter plainte même si les agents ne le font pas. Cette proposition a été évoquée par vous-même lors de la réunion au cabinet du 10 juin 2025, où en est-on ?

En ce qui concerne la reconnaissance des agents, nous réaffirmons notre demande de bonification du service actif pour les personnels d'exploitation (PE) dans les DIR et à VNF, compte tenu de la dangerosité de leurs missions. A l'heure actuelle les PE et leur encadrement subissent une injustice criante .

Les douaniers, les policiers disposent d'une bonification du service actif reconnaissant leur exposition au danger quand ils interviennent sur la route. Or, les PE travaillent tous les jours, y compris la nuit, parfois dans des conditions très difficiles sur le réseau routier, et l'État refuse toujours de leur octroyer cette bonification. Nous ne comprenons pas ce traitement différencié. Il est temps que l'administration réponde à notre légitime revendication.

De plus nous demandons, que la pénibilité du travail liée aux horaires décalées(cigt en 3x8 et cei en 3x8 et 2x8) soit reconnue enfin dans notre ministère.

Veillez agréer monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire du Collège des PE
du SNP2E-FO

Alexandre BERGOUGNOU

Copie à :

M Guillaume LEFORESTIER Secrétaire Général
Mme Anne DEBAR Directrice des ressources humaines
Mme Véronique TEBOUL Cheffe du département des relations sociales
M Laurent JANVIER Secrétaire fédéral secteur fonction publique FEETS
M Zaïnil NIZARALY Secrétaire général FEETS